



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE TÉMISCAMINGUE
VILLE DE VILLE-MARIE

16 mai 2022

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal, tenue au lieu habituel des délibérations le lundi 16 mai 2022, à 20 h 15.

Sont présents :

Mmes Adèle Beauregard, conseillère
Mélanie Mayer, conseillère

MM. Martin Lefebvre, maire
Claude Bergeron, conseiller
Yves S. Bergeron, conseiller
Sébastien Lebel, conseiller
Jacques Loïselle, conseiller

Tous les conseillers formant quorum sous la présidence de M. Martin Lefebvre, maire.

Est également présente à ladite assemblée : Mme Karine Demers, directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe de la Ville de Ville-Marie.

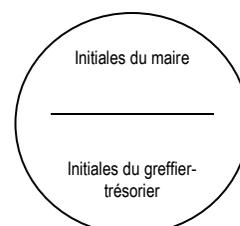
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

109-05-22

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour se lit ainsi :

1. Ouverture de la séance
2. Présences et quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Période de questions de l'auditoire
5. Approbation des procès-verbaux :
 - 5.1 Procès-verbal de la séance ordinaire du 2 mai 2022.
6. Administration :
 - 6.1 Approbation – Comptes du mois d'avril 2022;
 - 6.2 Approbation – Budget révisé 2022 de l'OMH.
7. Sécurité publique
8. Transport :
 - 8.1 Programmation des travaux – TECQ 2019-2023.
9. Hygiène du milieu
10. Santé et bien-être
11. Urbanisme et développement du territoire :
 - 11.1 Évaluation du prix de vente – Lots boisés 3 100 678 et 3 636 627.
12. Loisirs et culture :
 - 12.1 Appel d'offres VM-2022-LS-01 – Aménagement paysager du Parc des Clubs;
 - 12.2 Contrat d'approvisionnement ESS-2022 – Fourniture et livraison de carburant en vrac;
 - 12.3 Dépôt – Rapport de gestion contractuelle.
13. Divers
14. Levée de la séance



Il est proposé par Mme Adèle Beauregard, conseillère, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que soumis et en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. PÉRIODE DE QUESTIONS DE L'AUDITOIRE

Sans objet.

5. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX

110-05-22

5.1 Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 mai 2022

Il est proposé par M. Sébastien Lebel, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'APPROUVER le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 mai 2022 tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. ADMINISTRATION

111-05-22

6.1 Approbation des comptes du mois d'avril 2022

Il est proposé par Mme Mélanie Mayer, conseillère, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'APPROUVER la liste des déboursés pour la période du mois d'avril 2022, s'élevant à 109 339,40 \$, les salaires payés relativement à la même période s'élevant à 74 734,02 \$ ainsi que la liste des comptes à payer du mois d'avril 2022 s'élevant à 139 871,76 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

112-05-22

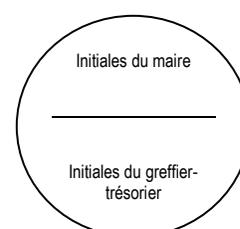
6.2 Approbation – Budget révisé 2022 de l'OMH

CONSIDÉRANT QUE l'Office d'habitation du secteur centre témiscamien a présenté le 28 mars 2022 un rapport d'approbation révisé pour son budget 2022;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont examiné le rapport;

CONSIDÉRANT QU'étant donné sa participation financière, la Ville de Ville-Marie doit approuver le budget;

EN CONSÉQUENCE :



Il est proposé par M. Yves S. Bergeron, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'APPROUVER le budget 2022, révisé le 28 mars 2022, de l'Office d'habitation du secteur centre témiscamien comme déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. SÉCURITÉ PUBLIQUE

Sans objet.

8. TRANSPORT

113-05-22

8.1 Programmation des travaux – TECQ 2019-2023

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Ville-Marie doit compléter sa programmation des travaux TECQ 2019-2023;

CONSIDÉRANT QUE les coûts estimés pour la rénovation de la rue Dollard sont maintenant disponibles et seront inscrits à la programmation des travaux;

CONSIDÉRANT QUE les travaux sont prévus pour l'année 2022;

CONSIDÉRANT QUE les travaux prévus en 2021 pour les rues Notre-Dame Nord et Notre-Dame Sud seront effectués cette année;

CONSIDÉRANT QUE les plans et devis pour les rues Notre-Dame Nord et Notre-Dame Sud ont été revus;

CONSIDÉRANT QU'il y aura lieu d'effectuer des travaux supplémentaires pour assurer des services municipaux de qualité pour le secteur des rues Notre-Dame Nord et Notre-Dame Sud;

CONSIDÉRANT QUE le coût total des projets pour la programmation TECQ 2019-2023 est évalué à 1 615 000 \$;

CONSIDÉRANT QUE l'aide financière prévue est de 1 560 967 \$;

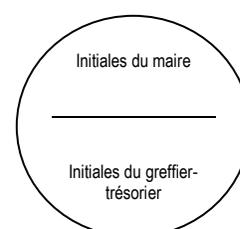
CONSIDÉRANT QUE la Ville doit prévoir le financement nécessaire à la réalisation des travaux;

CONSIDÉRANT QUE le règlement n° 511 prévoyait des dépenses en immobilisations pour des travaux d'infrastructures de 410 000 \$ en 2016;

CONSIDÉRANT QUE des travaux au montant de 270 000 \$ ont été réalisés depuis;

CONSIDÉRANT QU'il y a une disponibilité financière de 140 000 \$;

CONSIDÉRANT QUE le contexte économique que nous impose le marché actuellement permet de croire à une augmentation des coûts selon les estimations;



CONSIDÉRANT QUE la Ville doit se doter d'une marge de manœuvre pour réaliser les travaux;

CONSIDÉRANT QUE la Ville doit tenir compte de sa participation financière;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par M. Jacques Loiselle, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

DE RÉSERVER un montant de 140 000 \$ provenant du règlement parapluie n° 511 pour compléter le financement de la programmation des travaux TECQ 2019-2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. HYGIÈNE DU MILIEU

Sans objet.

10. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

Sans objet.

11. URBANISME ET DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

114-05-22

11.1 Évaluation du prix de vente – Lots boisés 3 100 678 et 3 636 627

CONSIDÉRANT QUE les lots 3 100 678 et 3 636 627 appartenant à la Ville de Ville-Marie n'ont jamais été mis en vente;

CONSIDÉRANT QUE la Ville n'aura aucune activité sur ces terrains;

CONSIDÉRANT la possibilité de vendre les terrains;

CONSIDÉRANT QUE les lots 3 100 678 et 3 636 627 sont boisés et très abrupts, et que l'accès à ces lots est difficile;

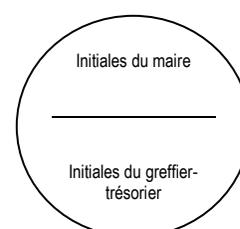
CONSIDÉRANT QUE la piste de quad et/ou de motoneige passe sur les terrains;

CONSIDÉRANT QU'à la suite d'une rencontre tenue le 16 février 2022, le comité consultatif d'urbanisme a recommandé au conseil municipal, par sa résolution n° 358-02-22, de procéder à la vente des terrains pour un prix minimum de 40 000 \$, prix avoisinant l'évaluation municipale;

CONSIDÉRANT QUE l'administration municipale a procédé à une analyse de la valeur des terrains selon des données fournies par le service d'évaluation foncière de la MRC de Témiscamingue;

CONSIDÉRANT la faible possibilité pour la Ville de réaliser des revenus nets sur la partie boisée étant donné l'accès aux terrains;

EN CONSÉQUENCE :



Il est proposé par M. Yves S. Bergeron, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'AUTORISER l'administration municipale à lancer un appel d'offres pour la vente des lots 3 100 678 et 3 636 627 pour un prix minimum de 49 500 \$, plus les taxes applicables.

DE NE PAS VENDRE les lots séparément.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12. LOISIRS ET CULTURE

12.1 Appel d'offres VM-2022-LS-01 – Aménagement paysager du Parc des Clubs

Ce point est reporté.

115-05-22

12.2 Contrat d'approvisionnement ESS-2022 – Fourniture et livraison de carburant en vrac

CONSIDÉRANT QUE l'administration municipale a demandé une soumission à Pétroles Témis pour la fourniture et la livraison de carburant en vrac pour la marina à l'été 2022;

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale adjointe, Mme Karine Demers, a déposé aux membres du conseil le contrat d'approvisionnement pour analyse;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par M. Claude Bergeron, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'ACCEPTER la soumission de Pétroles Témis en regard du contrat d'approvisionnement ESS-2022 pour la fourniture et la livraison de carburant en vrac pour la marina à l'été 2022, et ce, selon les dispositions prévues audit contrat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

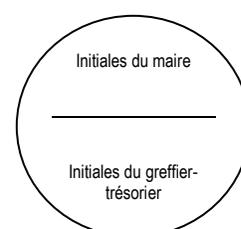
116-05-22

12.3 Dépôt – Rapport de gestion contractuelle

En vertu du règlement sur la gestion contractuelle, Mme Karine Demers, directrice générale adjointe, dépose le registre des contrats octroyés à ce jour qui fait état de l'octroi d'un contrat d'approvisionnement pour la fourniture et la livraison de carburant en vrac pour la marina à l'été 2022.

13. DIVERS

Sans objet.



14. LEVÉE DE LA SÉANCE

117-05-22

Levée de la séance

Il est proposé par M. Jacques Loïselle, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

DE LEVER la séance. Il est 20 h 19.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ORIGINAL SIGNÉ

Martin Lefebvre
Maire

ORIGINAL SIGNÉ

Karine Demers
Directrice générale adjointe
et greffière-trésorière adjointe

Je, Martin Lefebvre, ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé le greffier de mon refus de les approuver conformément à l'article 53 de la *Loi sur les cités et villes*.

